

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Directrice du département

Marie-Françoise COUREL

Président du Conseil scientifique de département

Philippe RÉGNIER

Membres du Conseil scientifique de département

Philippe AGHION

Dominique BRIQUEL

Albane BURENS-CAROZZA

Yves CHEVRIER

Olivier COUTARD

Randi DEGUILHEM

Françoise DOUAIRE-MARSAUDON

Martine FABRE

Colette FONTANEL

Antonio GUERCI

Fekri HASSAN

Hélène HAWAD-CLAUDOT

Jean-Charles HOURCADE

Isabel HUB-FARIA

Jean-Pierre LE CROM

Emmanuel NÉGRIER

Jean-Luc NESPOULOUS

Marie-Noëlle SICARD

Isabelle SIDERA

Christian TOPALOV

Georges VIGARELLO

Jean-Denis VIGNE

Au cours de la décennie à venir, la coopération de l'ensemble des sciences humaines et sociales avec les sciences de la nature, les sciences formelles et les sciences de l'ingénieur est appelée à se renforcer et à prendre une part croissante dans les avancées du front des connaissances.

Cette évolution découle en premier lieu d'une prise de conscience collective des changements actuels dans notre environnement et dans les diverses sociétés contemporaines.

S'agissant de l'environnement, il est aujourd'hui admis que le facteur anthropique est déterminant dans les perturbations de toutes sortes qui s'observent dans l'ordre « naturel ». Nous savions certes depuis longtemps que nos paysages habités sont le produit de l'action plurimillénaire des hommes. Depuis Hiroshima, nous savions aussi que l'humanité s'est elle-même placée sous la menace de son autodestruction et d'une dévastation planétaire quasi instantanées. Mais nous ne prenons que depuis peu la mesure des conséquences physiques, biologiques et humaines déjà considérables, irréversibles à l'échelle d'une génération et de plus en plus lourdes et rapides, qu'induisent à la longue sur la nature certains modèles de production adoptés de manière quasi universelle et profondément inscrits aussi bien dans le quotidien des individus que dans les structures des sociétés.

Les sociétés du XXI^e siècle sont elles-mêmes travaillées par des évolutions tout aussi puissantes et rapides qui sollicitent for-

tement les sciences humaines et sociales et les incitent dans une série de domaines à prendre en compte réciproquement les apports d'autres disciplines. Il s'agit notamment de l'accélération de la démographie et de l'urbanisation, de la gestion collective des pandémies, de la raréfaction relative de certaines ressources, de l'entrée dans l'ère de la communication numérique, ou bien encore de l'allongement de la durée de la vie.

L'expérience acquise par le département des Sciences humaines et sociales en matière d'échanges de connaissances et de méthodes avec les autres départements scientifiques du CNRS constitue ainsi aujourd'hui un atout majeur pour aborder de manière systémique des réalités systémiques.

Par ailleurs, après la période de quiétude engendrée par la fin de la guerre froide et par la croyance consécutive en la mort des idéologies, l'émergence de nouvelles conflictualités identitaires thématiques par le discours sur le « choc des civilisations », les rééquilibres économiques internationaux de grande ampleur pensés sous la formule de la « globalisation », les déstructurations/restructurations qui s'observent du sujet et des liens sociaux, l'apparition de formes nouvelles de pauvreté, d'intolérance et de violence, alimentent une demande sociale croissante et diversifiée d'expertise scientifique à laquelle le département est attentif et pour laquelle le label national du CNRS représente une garantie appréciée. Il en va de même dans le débat d'idées, où, face aux différents fondamentalismes et à des angoisses collectives qui tendent à masquer les potentialités sans précédent de l'humanité, la réaffirmation argumentée de l'importance d'une approche rationnelle des questions sociétales comme des questions relatives aux origines du monde, de la vie et de l'homme conditionne l'adhésion au pacte démocratique.

En résumé, dans un monde qui doit réinventer les voies du progrès par la science, il y a tout lieu de voir un avantage considérable dans la spécificité française du tissu des relations que les sciences humaines et sociales ont nouées au CNRS avec les sciences de la nature, les sciences formelles et les sciences de l'ingé-

nieur, mais aussi on ne le souligne jamais assez, entre elles-mêmes, à l'intérieur de leur riche diversité.

1 – DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ ET DE L'INTERDISCIPLINARITÉ À LA TRANSDISCIPLINARITÉ

La recommandation de faire dialoguer les disciplines, de les décroquer, de les croiser, de pratiquer des transferts de concepts et de méthodes, a été assimilée par la plupart des sections du département conformément à la définition non disciplinaire de leurs périmètres respectifs et se répercute assez souvent jusque dans le périmètre et la composition des laboratoires.

Elle n'est nullement incompatible avec le souhait légitime exprimé par les disciplines, de cultiver leurs objets et méthodes propres.

En dépit d'acquis vérifiables, la coexistence de ces deux discours amène cependant parfois à douter de l'effectivité et même de la sincérité des déclarations d'interdisciplinarité, d'autant qu'en dehors du petit nombre des commissions interdisciplinaires, les équipes et les chercheurs sont peu évalués sous cet angle.

Or l'expérience de multiples programmes interdisciplinaires passés ou actuels – que le mot d'« interdisciplinaire » revête une portée *inter-* ou *intra-*départementale (*i.e.* touche deux ou plusieurs départements ou bien concerne exclusivement les disciplines d'un seul d'entre eux) – montre que dans plus d'un cas, les formulations employées pour afficher les thèmes retenus ont eu pour effet mécanique d'exclure *a priori* des disciplines ou des sous-disciplines qui ne s'y reconnaissaient pas.

Bien plus, l'interdisciplinarité peut être conçue et pratiquée, de manière plus ou moins intentionnelle, soit pour pérenniser des

frontières, soit pour instrumentaliser le partenaire. En suivant le schéma de la réduction des « sciences auxiliaires » à des fonctions d'assistance technique, les sciences humaines et sociales ne sont pas les dernières à se situer de la sorte dans une posture d'utilisatrices de compétences extérieures, y compris à l'intérieur de la quinzaine de disciplines qu'elles comptent.

Il n'y a aucune raison, au contraire, de ne pas encourager cette seconde démarche dans les nombreux cas où elle peut être profitable.

Mais demander ou rendre un service ne relève pas de la pluridisciplinarité, laquelle suppose des intérêts scientifiques complémentaires, et encore moins de l'interdisciplinarité, laquelle engage chaque partenaire à se risquer hors de son domaine, à se confronter et à se transformer partiellement.

Les considérations exposées en préambule suggèrent que le temps est venu, pour répondre aux exigences actuelles, de viser une étape supérieure, au moins pour certains groupes de disciplines. La dénomination de *transdisciplinarité*, qui circule ici et là depuis assez longtemps et qui traduit au fond les visées de l'institution des ainsi nommées « commissions interdisciplinaires », paraît appropriée pour définir cette étape, consistant dans la construction en commun de l'objet d'étude ainsi que du protocole et de la terminologie, et pouvant aller jusqu'à la découverte de nouveaux territoires de recherche, à la formation de sous-disciplines ou de disciplines nouvelles, à des renversements épistémologiques.

Il est probable que le défi des prochaines années et décennies sera principalement l'exploration de l'au-delà des frontières posées entre les sciences humaines et sociales et les sciences couramment caractérisées comme « les sciences dures » – ce qualificatif faisant à coup sûr partie des préventions à surmonter et du vocabulaire à bannir de part et d'autre. Il va sans dire que le même défi vaut *a fortiori* entre les disciplines du vaste spectre que forment les premières.

Car la transdisciplinarité est la voie qui permet de prendre en compte la complexité.

La complexité se fonde en effet sur le constat qu'un système articulant des éléments divers constitue un tout différent de la somme de ces éléments, ou, en d'autres termes, que ses propriétés spécifiques et son fonctionnement ne sont pas déductibles de la connaissance spécialisée de chacun de ces éléments. Il en résulte la nécessité de mettre l'accent sur des phénomènes de mutation qualitative, d'instanciation, de rétroaction, de logique récursive, d'autonomie relative. Sont également à considérer la relativité des niveaux d'analyse, la différenciation des temporalités, les changements d'échelle, le jeu des facteurs. Une difficulté majeure (à vrai dire intériorisée depuis longtemps par les historiens en particulier) est que la complexité porte la nécessaire reconnaissance de la part de l'imprédictibilité, ce qui n'interdit pas en alliance avec les sciences formelles de modéliser la gamme des possibles ni d'évaluer et de simuler des probabilités.

La pensée de la complexité conduit notamment à se défier d'un évolutionnisme simplificateur qui attendrait des neurosciences et de la génétique des lumières complètes et définitives sur l'ontogenèse et la phylogenèse de l'humanité sans chercher à déterminer l'interaction entre l'une et l'autre. De même l'opposition homme *vs* société devra-t-elle être réinterrogée plus que jamais, jusques et y compris à remettre en cause théoriquement la distinction institutionnelle ancienne entre sciences humaines et sciences sociales, dans la mesure où elle entraîne les premières à méconnaître les réalités sociales et les secondes à prêter une attention insuffisante à la dimension du sujet individuel.

La dynamique qui conduit à la prise en compte de la complexité et donc à la transdisciplinarité est déjà à l'œuvre au présent. Mais elle a besoin d'incitation et d'organisation. Il ne va pas de soi de casser le partage des rôles inscrit dans les concepts préexistants lorsque, au contraire, une coopération est attendue. Cela passe par un effort suivi de volonté et d'imagination dans la formulation et dans la rédaction des programmes, dans la sélection des réponses, dans les critères et les pratiques d'évaluation, dans la publication des résultats.

2 – PROPOSITIONS EN VUE DE THÈMES INTER- ET TRANSDISCIPLINAIRES

Les sections s'expriment chacune avec compétence dans leurs propres rapports sur la définition et l'avenir de leurs missions spécifiques. Les modifications introduites dans les listes de leurs mots-clés à la suite d'échanges triangulaires entre leurs commissions, la Direction scientifique et le Conseil scientifique du département des Sciences humaines et sociales (SHS) ainsi qu'à la suite de consultations avec en particulier le Conseil scientifique de département d'Environnement et Développement durable (EDD) et celui de Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I), actualisent en conséquence leur cartographie et traduisent les évolutions qu'elles projettent.

Ce n'est toutefois pas répéter le propos des sections que de pointer comme une tendance à encourager leur double souci de travailler le passé et l'extrême passé, d'une part, et le contemporain et l'extrême contemporain, d'autre part, et de faire circuler la réflexion d'un pôle à l'autre. Traverse également les différents rapports la préoccupation partagée de la lucidité épistémologique – ce qui suggère de remettre à l'ordre du jour, au carrefour des relations interdépartementales, le soutien spécifique du CNRS à une discipline sous-développée en dépit de sa fonction transdisciplinaire par excellence : la philosophie des sciences.

Reste – et ce n'est pas le moins important pour l'efficacité d'ensemble – à dégager des orientations inter- et transdisciplinaires communes. Six orientations de ce type ressortent des convergences observables entre les travaux des sections.

2.1 L'INTERACTION HOMMES/ SOCIÉTÉS/MILIEUX

L'approche des questions de l'environnement et du développement durable en termes de perturbations, de risques majeurs et de sécurité engage plus fondamentalement à (re)mettre les hommes et leurs sociétés au cœur de l'étude des écosystèmes, mais aussi, réciproquement, à (ré)introduire la dimension écologique au cœur des sciences humaines et sociales.

Déjà, l'économie et la gestion entretiennent des coopérations croissantes dans ce domaine avec les sciences de la nature, les sciences de l'ingénieur et les sciences de l'information comme avec les autres sciences sociales (droit, sciences politiques, histoire). Dans beaucoup de cas, qu'il s'agisse de conduite de projets et de programmes de recherche, elles n'apparaissent plus comme le simple lieu occasionnel de l'évaluation ou de l'application des contraintes socio-économiques pesant sur ces projets, mais s'associent à leurs partenaires pour l'élaboration à la source des connaissances de base. La climatologie ne se conçoit pas sans la contribution des préhistoriens, ni même sans l'histoire depuis, notamment, le livre d'Emmanuel Leroy-Ladurie, l'une des figures de proue de la Nouvelle Histoire, sur *l'Histoire du climat depuis l'an mil*. Outre les recherches biologiques qu'elle a intensifiées sur les prions, le bilan qui reste à tirer de l'affaire dite de « la vache folle », censée sur le moment devoir entraîner des centaines de milliers de décès, implique une évaluation socio-anthropologique tout comme une évaluation économique et des conclusions sur les politiques de santé publique. Les recherches sur l'environnement et la ville, sur la gestion des ressources en eau ou sur ces ressources elles-mêmes (*Voir* le programme récemment lancé en vue d'« analyses multidisciplinaires de la Mousson africaine ») mettent les sciences humaines et sociales en situation de multiplier des partenariats interdépartementaux et d'exercer un rôle de pilotage et de fédération sur toute une série d'objets émergents et promis à devenir prioritaires.

2.2 SOCIÉTÉ MONDIALE, RETERRITORIALISATION ET CHANGEMENTS D'ÉCHELLE

On n'en finirait pas de décliner la série des défis, grands et nouveaux pour la recherche elle aussi, que génère en tous pays et à tous niveaux le double mouvement de globalisation et de reterritorialisation, de délocalisation et de relocalisation, d'universalisation et de réidentification, etc., amorcé depuis la fin du siècle dernier.

La construction des identités « ethniques » dans un monde de relations interethniques plus ou moins contrôlées par les États conduit par exemple les anthropologues à étudier les processus plus politiques que culturels d'invention de la coutume, d'indigénisation des cultures, de re-ethnisation des communautés. Au sein des parcours migratoires et des diasporas, les catégories d'ethnie, de race, de nation s'entremêlent, se réélaborent et selon un processus qui n'est pas sans évoquer celui de la créolisation, donnent lieu à des productions identitaires foncièrement nouvelles. Étendu à l'ensemble d'une nation, voire d'une religion, tel conflit régional devient une référence et sert à réétalonner la série entière des repères traditionnels. En économie, cette préoccupation du territoire se retrouve dans les recherches sur la firme (économies de proximité, stratégie des PME *vs* stratégies des grands groupes, localisation des activités d'innovation et de connaissance, modèle spatial de concurrence). La compréhension des phénomènes d'« agglomération » s'enrichit, dans les modèles de croissance, par l'endogénéisation des facteurs de croissance locale-régionale. Pour traiter le même ordre de problèmes, les analyses de localisation (métropolisation, polycentralité urbaine) côtoient le courant dit de la « nouvelle géographie économique ». Les spécialistes des littératures nationales seront quant à eux amenés à revenir sur les processus anciens et en cours de métissage, d'hybridation et de recomposition identitaire des corpus reçus comme tels. Car le phénomène de la *Weltliteratur* (la « littérature monde ») annoncé par Goethe a lui aussi changé d'échelle. Une voie

pour ouvrir leur champ de vision aux littératures nées de la rencontre entre la langue du colonisateur et la culture des indigènes (francophonie, anglo-indien...) peut consister pour eux à adapter les études ailleurs dites « post-coloniales », mais plus organiquement à intégrer des spécialistes de littératures étrangères aux unités de recherche en littérature française. De même les politologues sont-ils appelés à réfléchir sur ce que les Anglo-Saxons qualifient d'« *heterogeneous societies* », à la fois pour choisir l'approche à privilégier (doit-on mettre en évidence des modèles ou un pragmatisme dans l'action des acteurs?) et pour étudier les phénomènes en cours (depuis les pratiques muticulturalistes jusqu'aux tentatives pour construire ou reconstruire une identité nationale ou métanationale cohérente).

Particulièrement exemplaire de l'effort d'accommodation à la nouveauté contemporaine est la question du retour de la religion et du débat sur le caractère définitif ou non de la sécularisation là où elle a été instituée. L'enjeu est moins de savoir si « la religion » avance ou recule que de prendre en compte les processus contemporains de transformation et de réforme en cours au sein de réveils religieux corrélés de manière complexe à des ancrages ethniques et à des mouvements nationalistes. Là encore, les contradictions sont à l'œuvre. Ainsi le processus de dérégulation des religions traditionnelles trouve-t-il son envers dans le succès des pèlerinages et le réveil des cultes de saints. La transnationalisation des religions du Sud (cultes de possession africains, chamanismes et pentecôtismes indigènes ou islam indien) les étend tout en les faisant muter. L'anthropologie religieuse contemporaine est amenée par ces phénomènes soit à donner de nouveaux prolongements à ses acquis, notamment à l'étude des prophétismes et des syncrétismes, qui avait en son temps marqué une rupture épistémologique, ou à ouvrir de nouveaux chantiers, comme l'analyse pragmatique des formes de l'action rituelle, qui emprunte des outils à la linguistique en mettant l'accent sur les situations d'interaction et d'énonciation.

Ce sont en fait la plupart des disciplines qui sont, chacune pour son compte, confrontées

à de tels défis. Elles procèdent, actuellement, en ordre dispersé. Il est donc probable et souhaitable qu'elles en viennent prochainement, sans aucunement renoncer à ce qui fait leur puissance heuristique propre, à se donner des directions et quelques objets et outils communs.

2.3 PENSER LE VIEILLISSEMENT

Le vieillissement est un phénomène biologique aussi vieux que la vie, mais un phénomène humain arrivé à un niveau démographique sans précédent dans l'histoire des peuples. Le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 80 ans a très fortement augmenté au cours de la deuxième moitié du ^{xx}e siècle. Ce phénomène très général qui touche tous les pays et les cinq continents présente néanmoins une grande variabilité selon les régions du monde. Les conséquences en termes d'économie et de santé publique sont déjà sensibles et s'amplifient. Mais les conséquences en termes de mode de vie et de valeurs ne sont pas moindres. Cette multi-dimensionnalité de ce qui est en fait beaucoup plus que l'allongement moyen de la durée de la vie requiert une démarche inter- et transdisciplinaire avec une forte participation de l'ensemble des SHS. Depuis 2002, le GIS «Institut de la longévité et du vieillissement», dont le CNRS est partie prenante, a entrepris de fédérer les recherches françaises sur ce thème qui ne sera pas épuisé en un jour.

Le volet des recherches à envisager relativement aux fonctions neuronales et cognitives du sujet âgé intéresse la psychologie cognitive et à ce titre une partie de la linguistique. Mais c'est le volet vieillissement *vs* société qui mobilisera le plus les SHS. Une multiplicité de sous-thèmes relatifs à la construction sociale du vieillissement est à énumérer : l'histoire du vieillissement de la population ; l'histoire comparée des représentations de et des discours sur la vieillesse (le phénomène, les personnes, le corps) ; l'histoire occidentale et l'histoire comparée du statut, des catégorisations et du traite-

ment social des personnes âgées ; les approches philosophique, psychologique et juridique de l'autonomie du sujet âgé ; les transformations sociales (économiques, familiales, culturelles, etc.) induites par la modification de la pyramide des âges ; la prospective démographique et économique relativement à la durée, aux rythmes, à l'ampleur et aux effets.

Le vieillissement humain est par excellence un objet complexe, pour lequel les comparaisons anthropologiques et la méthode ethnographique sont pertinentes en complément des recherches promues par la démographie, la sociologie, l'histoire. Le contexte historique et les conditions spatio-temporelles, mais aussi les facteurs culturels, le poids des représentations, leur rémanence, y sont déterminants dans l'instauration des limites, des seuils, des cycles et des parcours, jusqu'au très contemporain inclus, à l'échelle d'aires culturelles, d'États-nations, de régions, mais aussi à l'échelle de sujets singuliers.

Un partenariat fort sur ce thème est déjà amorcé au niveau de la direction du GIS et par le financement de deux projets SHS depuis 2004. Il reste à le généraliser et à construire effectivement une communauté de domaines, d'objets et de concepts faisant lien entre les SHS et les sciences du vivant.

2.4 SOURCES, DONNÉES, ARCHIVES, À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : PRODUCTION, TRAITEMENT, TRANSMISSION

L'entrée dans l'ère du numérique a de très fortes chances de s'avérer une révolution comparable par son importance et par son processus à l'entrée dans l'ère de l'imprimé si bien analysée rétrospectivement par McLuhan comme un voyage galactique d'une civilisation à une autre et comme la naissance de «l'homme typographique». Dans cette perspective historique, on se placerait dans une hypothèse déraisonnablement minimaliste en n'y voyant qu'un

changement de support matériel et un moyen économique de gagner en rendement.

Lors de leur numérisation comme lors de leur (re)publication ou de leur édition, les documents écrits et les textes, les images fixes et animées, les données quantitatives, les enregistrements sonores, font l'objet d'un choix et d'une élaboration qui sont déjà des gestes scientifiques et qui les transforment. Des procédures s'inventent, s'instituent, qui changent les pratiques théoriques, les pratiques de publication, les pratiques de réception. Dans la durée, le régime rationnel des utilisateurs, les normes et les horizons de recherche, s'en trouveront modifiés. Il suffit de regarder trois décennies en arrière, dans la période de la substitution des PC à la machine à écrire, à la suite de laquelle sont venues les périodes de la rétroconversion de l'imprimé en mode image, puis en mode texte, ainsi que de la gestion des images elles-mêmes, pour entrevoir que les changements intervenus sont pour partie quantitatifs – mais à une échelle telle que ce quantitatif-là finit par produire du qualitatif – et, pour partie aussi, qualitatifs – de manière telle que l'«outil» est devenu indissociable de toutes sortes d'activités de recherche.

Ce n'est pas un hasard, mais le fruit d'une politique, si les unités propres et associées du CNRS ont été et continuent à être pionnières dans l'utilisation des technologies de pointe de l'information et de la communication.

Il est essentiel d'aborder la période à venir avec des idées claires sur les transformations à concevoir, intensifier et généraliser.

Selon la nature des recherches et les habitudes terminologiques des disciplines, les uns et les autres ont affaire à des sources, à des données ou à des archives qui, rassemblées sur support électronique, forment des banques, puis des bases de données textuelles, statistiques, iconiques ou multimédia conservant la dénomination générique de «base de données» ou en prenant une autre plus adaptée, toujours selon les cas, parmi celles de thésaurus, corpus, référentiels, éditions scientifiques ou éditions critiques. Pour telle communauté, l'important est la numérisa-

tion brute et l'accessibilité de fonds documentaires rares ou anciens. Pour telle autre, c'est la réalisation collaborative et la publication d'une grande enquête internationale. Pour une autre, c'est la numérisation en mode texte et l'indexation d'un très grand corpus textuel, voire d'une bibliothèque spécialisée entière, ou l'édition critique numérique d'œuvres complètes. Pour des archéologues, ce sera la numérisation et la structuration intégrale des images et des études d'une série de campagnes de fouilles, ou pour des paléoanthropologues, des données génétiques. Les historiens du très contemporain et les linguistes souhaiteront récupérer et archiver des pans entiers de la communication numérique publique et privée. Les géographes bénéficient des systèmes d'information géographique (SIG) et de la géomatique. Etc. Il est probable que des transferts de méthode et des partages d'outils pourraient intervenir d'une communauté à l'autre après comparaison au sein de cette riche typologie. Par ailleurs, les progrès actuellement continus de la reconnaissance (de caractères, d'images et de sons), du traitement automatique et des moteurs de recherche laissent envisager un mouvement incessant de retour sur cette matière numérique de la recherche en même temps que son accroissement exponentiel.

L'un des résultats les plus évidents et les plus puissants du tournant numérique n'est autre que l'explosion quantitative des données et le surgissement de nouveaux types de données. Mais on doit aussi insister sur les allers-retours entre le questionnement et les sources, le premier déterminant la construction des secondes en corpus et l'examen des secondes conduisant à l'approfondissement et, le cas échéant, à la remise en cause du premier, et ainsi de suite jusqu'au produit de recherche final (en fait toujours temporaire et évolutif). Ce processus implique impérativement de laisser ouverte la sémantisation des bases de données en privilégiant une pluridisciplinarité maximale. Là, en amont, s'élabore la transdisciplinarité, comme questionnement commun.

Le premier point qui mérite attention de ce point de vue est celui de l'initiative, de la conception et de la validation scientifiques,

alors même que se multiplient des bases à but principalement commercial, des bases d'origine privée (par des particuliers, des associations, des entreprises) et des bases purement institutionnelles (bibliothèques et archives à l'échelon municipal, départemental, national, ou d'un établissement, etc.). Le pire, de ce fait, voisine avec le meilleur, dans le plus grand désordre. Avec l'aide du CNRS, les scientifiques de SHS ont ainsi un rôle capital à faire reconnaître et valoriser à ce niveau, ne serait-ce que par la mise en place de commissions mixtes avec les institutions prestigieuses qui procèdent à grands frais à des mises en ligne parfois très contestables dans le contenu comme dans les fonctionnalités. Ils sont aussi les mieux placés pour dire aux chercheurs en STIC quels sont les besoins et pour expérimenter avec eux les solutions trouvées.

Un autre point est celui de la mise en réseau des bases de données entre elles, dans un domaine de spécialité, et entre des domaines limitrophes. Tantôt un portail suffit, tantôt une fusion dans une nouvelle architecture est préférable. Des réalisations comme BiblioSHS montrent la voie. La perspective de musées scientifiques virtuels, de bibliothèques spécialisées virtuelles, de mondes anciens virtuels, de grandes éditions critiques numériques, est de celles auxquelles le CNRS peut prétendre apporter une contribution majeure.

Le troisième point regroupe les questions relatives à l'accessibilité, à la traçabilité et à l'exploitation. Une numérisation à des fins scientifiques est un acte de recherche en soi, qui génère d'autres actes de recherche (analyses, interprétations, théorie, etc.) sous forme de publications (colloques, articles, livres) sur support papier ou électronique. Le numérique permet de retrouver et de raccourcir ce circuit et par conséquent de rapprocher les destinataires des destinataires. En d'autres termes, les membres les plus concernés de la communauté scientifique visée par une recherche publiée ou les membres les plus curieux d'une tout autre communauté souhaiteront revenir aux données utilisées soit pour vérifier les résultats, soit pour retravailler et enrichir les données et les interprétations à partir de l'acquis.

La création et la mise en valeur de ce nouveau monde intellectuel passe par un renforcement des échanges intradisciplinaires en SHS, et, au plan interdépartemental, elle passe en particulier par un partenariat entre les SHS et les STIC.

2.5 MÉMOIRE ET MÉMOIRES

La communauté humaine est rassemblée par la possession d'un patrimoine commun qui fonde sa mémoire collective (sites et monuments historiques, sites et objets archéologiques, instruments scientifiques, instruments de musique, œuvres d'art, textes de tous ordres). L'exploitation intellectuelle de ce patrimoine à l'aide des technologies les plus neuves et les plus performantes a toujours été l'un des points forts du CNRS. Elle est plus que jamais d'actualité en raison des opportunités de la révolution numérique, d'une part, et, d'autre part, de la double mission induite par la globalisation d'une meilleure mise en partage de ce patrimoine et de la préservation de sa diversité.

Si historiens, anthropologues, sociologues, littéraires, réfléchissent à des enjeux mémoriels parfois controversés et s'il n'est pas rare qu'un travail fécond soit déclenché par la demande sociétale les concernant, leur activité, d'ordre scientifique, ne peut pas et ne doit pas être soumise à leurs motivations et à leurs fluctuations. Le rôle d'un établissement de la taille du CNRS est justement de favoriser le déploiement de cette activité à l'abri des pressions sectorielles, dans des perspectives rationnelles et comparatistes. Dans l'émulation internationale que suscite l'apparition de sources nouvelles, il est aussi d'aider la recherche française à tenir son rang – Voir les archives du monde communiste depuis leur ouverture ou les corpus de textes coraniques de Sanaa (Yémen) et de manuscrits arabes anciens de Tombouctou (Mali) entrés sous la protection de l'UNESCO.

Un intérêt croissant se tourne vers l'histoire des émotions, des sens, des représenta-

tions corporelles, des pratiques du quotidien, soit vers ce qu'on pourrait appeler une mémoire du corps. Les traces s'en trouvent dans les textes, les images et les archives, ainsi que, depuis peu, dans les fossiles humains (*Voir* les analyses isotopiques permettant de reconstituer à partir des ossements l'alimentation des populations dont on n'a retrouvé ni textes, ni récipients, ni bâtiments ni même restes végétaux ou animaux de leur consommation). Retrouver les saveurs et les odeurs, les attitudes ou les canons corporels des femmes et des hommes morts depuis des siècles ou des millénaires est une des frontières que doivent explorer les sciences historiques et archéologiques du XXI^e siècle.

Une autre frontière à signaler est la dématérialisation et la réinterprétation du patrimoine écrit, de l'Antiquité au XX^e siècle, en Occident et en Orient (Proche et Extrême). Nécessaires aujourd'hui et demain comme hier pour assurer notre continuité avec l'héritage culturel, et constituant toujours un domaine d'excellence des humanités françaises, les sciences et les tâches de l'érudition (catalogage systématique des fonds, étude des manuscrits au point de vue de la codicologie, de la paléographie, de la philologie, de l'écodotique, de l'iconographie, de l'histoire des bibliothèques, de la numismatique, de la papyrologie, de l'épigraphe), ainsi que celles de l'herméneutique (l'interprétation philosophique, historique, littéraire, etc.), ont un besoin vital du CNRS pour franchir le cap décisif de l'entrée dans l'environnement technologique du numérique.

Si, sur toutes ces questions, il y a beaucoup à réfléchir et à trouver, la thématique « mémoire/mémoires » peut aussi constituer un des lieux privilégiés d'une nouvelle construction transdisciplinaire. Il apparaît à chacun comme autant d'évidences que la mémoire/les mémoires sont objet d'étude pour les sciences du vivant, au premier rang desquelles l'exploration du cerveau, mais aussi pour la psychologie et la psychanalyse qui s'intéressent, par exemple, à l'effet des traumatismes de toutes sortes sur les constructions de l'individu. Ne pourrait-on pas considérer comme aussi évident de réunir ces spécialistes aux his-

toriens, sociologues, anthropologues et philologues pour, non pas, confronter les modes d'analyse, mais pour explorer, de conserve, un même objet de recherche? On en a quelque ébauche autour de la notion de « résilience », par référence à l'expérience historique ultime du génocide. Mais l'histoire de la mémoire n'aurait-elle pas à apprendre aussi des mécanismes biologiques en œuvre dans les opérations de remémoration? Et les neurosciences ne gagneraient-elles pas à prendre en compte l'impact des constructions sociales?

2.6 LES ÉPISTÉMOLOGIES : RUPTURES ET NOUVEAUX ENJEUX

Les sciences humaines et sociales sont des sciences au sens plein et entier du mot. Il n'est pas superflu de réaffirmer leur dignité et leur indépendance dans la conjoncture de ce début de XXI^e siècle marqué par le retour de tendances réductionnistes et pan-naturalistes qui se développent sur un mode et avec des thèses évoquant irrésistiblement le positivisme de la seconde moitié du XIX^e siècle. De telles tendances, sensibles notamment dans certaines extrapolations faites à partir des neurosciences et de l'évolutionnisme, sont la figure symétrique inverse du créationnisme diffusé d'outre-Atlantique et risquent de l'alimenter *a contrario*. Au lieu de fonder la transdisciplinarité interdépartementale souhaitée, elles contribuent à faire méconnaître, voire à nier l'instanciation sociale, son caractère de construction historique et sa capacité à se développer de manière autonome. Or l'avancée commune du front des connaissances passe, entre autres, redisons-le avec insistance, par une bien meilleure intégration des objets et des méthodes propres aux sciences humaines et sociales.

S'il faut attirer l'attention sur les épistémologies des SHS, c'est aussi, d'un autre côté, pour marquer qu'elles se sont diversifiées et ont changé sans qu'on s'en aperçoive et sans qu'on le dise suffisamment. Le temps n'est plus aux grandes théories et à la postmoder-

nité qui se disputaient le devant de la scène dans les années 1970, même si leur regain aux États-Unis sous l'étiquette de « French Theory » peut donner l'impression du contraire. La modestie théorique actuelle des SHS ne doit pas faire mésestimer l'effort qu'elles ont accompli pour se doter de concepts et de méthodes d'une portée idéologique moindre, mais d'une efficacité opératoire au moins égale. En 2005, le rapport de conjoncture le notait déjà, « ce qui caractérise, nous semble-t-il, la période actuelle, c'est [l']accélération et [la] généralisation » de « changements » convergents « d'une discipline à l'autre » (p. 99). La description qu'en donnait le rapport montrait une démarche non plus déductive et nomologique mais soucieuse d'épouser et de restituer les finesses, les particularités, les interrelations, par une combinatoire d'échelles spatio-temporelles et sociales et d'analyses multifactorielles.

La souplesse de ces nouveaux outils intellectuels permet de prendre en compte l'irréductibilité de l'événement, du moment, du sujet. Par exemple, en histoire, la *microstoria* regarde de près la genèse et le fonctionnement de l'individu dans son unité, elle tâche de comprendre comment il fonctionne ou a fonctionné dans la société : c'est bien l'individu social qui intéresse. Pareillement, l'économie s'intéresse à des questions qui lui semblaient auparavant extérieures à ses objets constitutifs. C'est le cas pour les marchés. La finance comportementale se penche sur les anomalies récurrentes qui s'y observent, les études se multiplient sur leur instabilité ou leur volatilité, et les tests directs d'efficience cèdent la place aux études d'événements et aux analyses de microstructure, ou encore à l'examen des propagations d'une place et d'un secteur aux autres. On pourrait aussi évoquer dans le même sens le développement de la finance organisationnelle qui réfléchit aux mécanismes présidant ou incitant à la création de valeur par les entreprises (non financières) et entraîne une résurgence d'interrogations d'ordre micro-économique sur la structure des décisions au sein des entreprises, sur les pouvoirs des actionnaires et des dirigeants, voire sur l'entreprise citoyenne.

Depuis quelques années, les sciences cognitives s'imposent comme une nouvelle frontière et comme un vecteur central de transdisciplinarité. Ainsi les dimensions cognitives des activités économiques et sociales ont-elles été tirées au jour : accumulation des compétences, phénomènes d'apprentissage, activités à valeur intellectuelle ajoutée (innovation et conception, création artistique et culturelle, propriété intellectuelle et re-conception des systèmes de droits associés). De manière très différente, mais parallèlement, les spécialistes de la théorie des jeux et les économistes de l'innovation mobilisent les notions relatives au processus d'apprentissage. En philosophie de l'esprit, après une phase de travaux sur la représentation, l'intérêt se porte vers les composantes spatiales de la perception, vers les composantes représentationnelles de l'action, et enfin vers les normes de rationalité, vers les stratégies cognitives et vers leurs logiques. Selon les cas, ces recherches sont menées par des regroupements bi- ou multilatéraux entre la philosophie, la linguistique, la psychologie expérimentale, l'anthropologie cognitive, l'éthologie, les neurosciences et la psychiatrie. Elles ont entre autres enjeux celui de construire des modèles d'explication qui pénètrent au cœur du processus d'autoproduction qui est le propre de l'humanité.

Une autre frontière dont l'intérêt sociétal n'a pas besoin d'être souligné, tant au plan national qu'au plan international, est celle des transferts culturels. Renouvelant radicalement le comparatisme, ce nouvel objet proposé et formulé à l'origine par la germanistique permet à la fois de décloisonner les champs de recherche par rapport aux découpages académiques classiques (par langues, siècles, aires culturelles et disciplines) et de les émanciper d'une théorie implicite de la dynamique des métissages culturels qui concevait les cultures comme autant de vases clos, de produits *sui generis* possédant en quelque sorte une identité originelle pure. La réflexion sur les transferts, où la philosophie et l'anthropologie ont un rôle essentiel, débouche sur une double logique : spécification selon les champs concernés (par exemple transferts de thèmes et de formes entre genres artistiques) et élargissement indéfini au-delà des relations bilatérales.

rales entre nations (transfert entre une aire culturelle et une autre, transferts triangulaires entre trois aires culturelles, etc.). Elle donne donc accès à des études inédites sur des objets à (re)construire interculturellement de fond en comble, tout en amenant les disciplines à remettre en cause des découpages qui risquent de les enfermer – du moins si elles ne sont pas lucides sur leur propre genèse – dans des obstacles épistémologiques en fin de compte stérilisants. C'est bien pourquoi les études sur les transferts culturels prennent désormais valeur d'exercice épistémologique de première importance.

3 – RESSOURCES HUMAINES, STRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

La capacité à prévoir, l'esprit de service permanent, le sens du collectif et du mutuel sont les maîtres mots des réflexions qui suivent. Elles sont délibérément succinctes, ayant principalement pour but de mettre en relief quelques idées à ne pas perdre de vue dans la recomposition générale en cours du dispositif de la recherche et de l'enseignement supérieur.

3.1 UNE DÉMOGRAPHIE PÉRILLEUSE

En application bien involontaire du point précédent, il n'est pas une seule section qui n'exprime de graves inquiétudes quant à la démographie des chercheurs et des ITA de son ressort. Quels que soient les choix institutionnels qui seront retenus dans les années à venir, il y a lieu d'entendre ces inquiétudes, car les commissions qui sont les mieux placées, au plus près des équipes et des responsabilités de recrutement, sont là pour témoigner que les points forts qui ont fait la renommée des

sciences humaines et sociales françaises au plan international sont voués à une extinction rapide, si la contribution exceptionnelle des ressources que le CNRS – et souvent lui seul – apporte en ces domaines n'est pas renouvelée. Le départ à la retraite de plus d'un quart des effectifs de chercheurs dans les quatre ans à venir, toute section confondue, est la plus grande menace qui pèse sur notre potentiel de recherche.

Tout responsable des ressources humaines d'une entreprise, d'un organisme ou d'une administration, sait pertinemment qu'un chercheur et qu'un ingénieur sont le produit d'une formation initiale, mais aussi d'une formation continue longue et ininterrompue. Chacun d'entre eux est un capital humain, accumulé et entretenu par la puissance publique au prix d'un investissement salarial coûteux, transmis, dans maintes sous-disciplines, sur deux ou plusieurs générations. L'imprévision en cette matière aurait des effets destructeurs extrêmement difficiles à corriger après coup.

À cet égard, il faut aussi affirmer que la reproduction pure et simple, tentation ici et là dictée par un réflexe de survie, n'est pas un principe à retenir, car elle ferait obstacle à l'innovation. Des choix sont à faire. Il est hautement souhaitable que ces choix soient arbitrés sur la base d'un inventaire attentif et concerté, secteur par secteur, en prenant en compte l'ensemble du paysage institutionnel, du CNRS à l'Université en passant par l'EHESS, l'EPHE, l'École des Chartes, le Collège de France, l'INALCO, les Écoles normales supérieures, etc.

3.2 LES STRUCTURES PERMANENTES, UN ATOUT POUR L'AVENIR

Ce raisonnement vaut aussi pour les laboratoires, structures collectives que nous envient nos partenaires européens et anglo-saxons.

Ce dont souffrent en effet encore fréquemment les humanités est la prédominance

au-delà de la période de formation à la recherche par la thèse/Ph. d. du modèle académique traditionnel de la performance monographique individuelle à relativement court terme (quelques mois pour un article de recherche ; trois ou quatre ans pour un essai).

Or l'organisation de la recherche en sciences humaines et sociales sur le modèle de la recherche en sciences de la nature est le fruit d'une politique volontariste dont le CNRS a été le levier.

Aucune étude n'a démontré que cette mission d'aide à la structuration serait achevée, et encore moins qu'il faudrait revenir en arrière ou que les universités, réformées ou non, seraient à court ou moyen terme en mesure de le relayer.

L'internationalisation de la recherche recommande leur renforcement par des formes de mutualisation sur site et/ou, selon les cas, par leur mise en réseau sous forme de fédérations qui pallieraient la faiblesse relative du tissu des sociétés savantes professionnelles par rapport à leurs homologues dans le monde anglo-saxon.

C'est d'une autre logique que relèvent en revanche les équipes, formées pour un temps déterminé autour d'un thème ou d'un programme, bénéficiant de moyens récurrents ou de moyens contractuels, fonctionnant à l'intérieur d'un laboratoire ou en réseau national ou international.

Celles-ci, dont la vocation est plutôt de monter et d'exécuter des projets, gagneraient quant à elles à être reconnues et évaluées comme telles, y compris dans leur articulation aux programmes de longue haleine du ou des laboratoires dont les moyens mutualisés leur font faire des économies d'échelle et dont la logistique leur est indispensable.

3.3 LES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME (MSH) ET LES RÉSEAUX THÉMATIQUES PLURIDISCIPLINAIRES (RTP)

La dernière période a vu la montée en puissance dans les régions du concept des MSH, qui fonctionnent à présent en réseau organisé. Une étape essentielle est aujourd'hui franchie puisque, pour l'essentiel, le réseau couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire et ne devrait pas connaître, quantitativement, de nouveaux développements. Les MSH Partenaire moteur, le CNRS a entrepris d'examiner cas par cas l'opportunité de donner aux MSH le statut d'unité de service et de recherche (USR) pour renforcer leur rôle fédérateur, site par site, entre les disciplines et les laboratoires. En liaison avec le GIS-MSH et le ministère, il a engagé un processus d'homogénéisation des structures de gouvernance et de conseil pour rendre l'instrument MSH plus efficace encore. D'évidence c'est aujourd'hui, et le sera dès lors davantage encore, un élément essentiel de la structuration de la recherche en SHS dans l'espace français.

Sachant que les MSH ont une action limitée aux équipes qu'elles accueillent, il pourrait revenir aux RTP, après la phase d'expérimentation qui s'avère concluante, de concourir plus systématiquement au même objectif lorsqu'il s'avère que la couverture par les MSH est insuffisante ou inexistante sur des thèmes pluri- ou transdisciplinaires considérés comme stratégiques. De fait les RTP ont une vocation complémentaire. Structure très souple mise en place à l'initiative du département, le RTP permet en particulier de mobiliser des forces éparpillées dans un champ ou sur une thématique considéré comme en émergence ou en reconstruction. À l'arrivée, les responsables scientifiques du RTP doivent fournir à la direction scientifique une forme livre blanc avec des propositions opérationnelles.

3.4 ÉQUIPEMENTS MOYENS, GRANDS ET TRÈS GRANDS

Les bibliothèques, les bases de données, les plates-formes technologiques, et, pour s'en tenir à deux exemples de ce type, l'accès au laboratoire d'analyse des matériaux pour les archéologues ou à la résonance magnétique nucléaire pour les cognitivistes, tels sont les accélérateurs dont les sciences humaines et sociales ont besoin pour se maintenir au meilleur niveau international. Faut-il souligner que, si la durée d'amortissement de la bureautique coïncide à peu près avec la durée moyenne des contrats et des programmes, ces équipements, eux, rendent un service permanent et doivent par conséquent être entretenus et modernisés en permanence pour faire face à la rotation des projets ?

La progression dans la mise en place d'une gamme d'équipements mutualisés dédiés aux sciences humaines et sociales est elle aussi à confirmer. Il vaudrait d'ailleurs la peine de dresser un état des lieux public. C'est sans doute sur les bibliothèques de travail et de recherche – il est malheureusement trivial de le faire observer – que la position française est la plus faible et que le retard s'accumule. L'accès aux équipements et ressources des laboratoires est facilité par la pluridisciplinarité propre au CNRS. Après un démarrage chaotique, le très grand équipement (TGI) ADONIS (« Accès unique aux documents numériques en sciences humaines et sociales ») a été confirmé et doté d'un comité de pilotage. Parce que les métiers du numérique correspondant à sa définition ne sont pas surpeuplés ni stabilisés, y compris dans le secteur privé, il est à prévoir que le succès d'ADONIS sera long à obtenir, qu'il exigera une vigilance sans faille et sollicitera fortement le pilotage au passage des caps décisifs. L'essor de *revues.org* montre la voie. Les expériences respectives de plusieurs laboratoires exemplaires indiquent assez clairement quels types d'outils collaboratifs libres devraient être développés, au sens ingénierial et industriel du mot, pour l'aide à l'indexation et à l'édition. Mais c'est bien le lieu, dans un

rapport de prospective, d'insister sur le caractère indispensable et difficile du pari engagé.

4 – LES SHS AU CNRS DANS L'ESPACE NATIONAL, EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Dans un environnement en pleine mutation en France, en Europe et dans le monde, des adaptations sont nécessaires, qu'il est préférable d'accompagner et, dans la mesure de leur prévisibilité, d'anticiper. Quelques repères peuvent y aider.

Deux observations préliminaires valent cependant d'être faites.

Concernant l'espace national qui est le nôtre, celui d'une puissance devenue moyenne, la taille du CNRS paraît appropriée pour le consolider comme un interlocuteur en quelque sorte fédéral, identifiable au niveau de l'Europe, à la mesure des grandes universités du monde anglo-saxon, mais capable aussi de servir aux relations avec le Sud.

D'autre part, la valorisation des recherches par leur circulation à l'international forme une priorité stratégique intériorisée depuis assez longtemps par les laboratoires de sciences humaines et sociales adossés au CNRS. Une indication parmi d'autres en est la part majoritaire des missions à l'étranger qu'ils assument.

4.1 LES PARTENARIATS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Du fait de leur expérience dans la production des connaissances, dans l'organisation et l'évaluation de la recherche, les instances, les laboratoires et les personnels sont d'ores et

déjà présents, actifs et sollicités dans l'Agence nationale de la recherche (ANR) et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), ainsi que dans les Réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA). On peut conjecturer qu'il en ira de même pour les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et dans le régime qui sera défini pour les universités en 2007-2008. En tout état de cause, dans une répartition territoriale où les pôles de Paris, Lyon, Marseille et Nantes se détachent, les unités associées et les **MSH** sont en mesure de fournir les points d'appui d'une politique ambitieuse pour les sciences humaines et sociales. Ce sont les interlocuteurs naturels des Régions dont la montée en puissance est à la fois constante et spectaculaire depuis une dizaine d'années.

Des coopérations de fait et des accords existent par ailleurs déjà avec de grandes institutions culturelles relevant du ministère de la Culture telles que la Bibliothèque nationale de France, le musée des Arts premiers et le musée de l'Homme, le Château de Versailles. Ces partenariats mutuellement avantageux mériteraient d'être approfondis et étendus, en particulier pour la mise en œuvre des perspectives évoquées ci-dessus dans le domaine du numérique. De plus, il ne manque pas d'autres institutions en Île-de-France et dans les régions avec lesquelles des liens organiques fructueux pourraient être formalisés et exploités, dans la durée, à partir des possibilités offertes par les thèmes et objets de recherche fondamentaux des laboratoires.

4.2 LE DISPOSITIF D'OUVERTURE À L'EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

Depuis 2005, le nombre des collaborations à travers des programmes internationaux de coopération scientifique (PICS) a été multiplié par deux, et le nombre de groupements de recherche (GDR(E) ou -I) et de laboratoires européens associés (LEA) ou de laboratoires internationaux associés (LIA) a lui aussi pres-

que doublé. Les moyens propres du département ne lui permettant pas d'aller au-delà, le relais devrait être pris par des programmes nationaux et européens. C'est bien pourquoi le département participe activement à deux points de contact nationaux (PCN) et a adhéré à l'ERA-NET Humanities in European Research Area (HERA). Le réseau des centres français à l'étranger est d'autre part réformé par leur transformation en unités de service et de recherche sous la dénomination particulière d'« unités mixtes des instituts français à l'étranger » (UMIFRE) ce qui permettra de les faire évaluer. L'aménagement prévu à l'Île Seguin d'un campus recherche CNRS sur les mondes et l'international doterait les sciences humaines et sociales d'une tête de réseau à la fois mobilisatrice, attractive et visible. Ainsi le dispositif a-t-il été entièrement revu pour favoriser la projection des unités à l'international.

4.3 MULTILINGUISME ET DIVERSITÉ

Indépendamment même de la cause francophone, pour laquelle il ne saurait y avoir d'exception scientifique, et quelle que soit la commodité de l'anglais international (le « globish ») et de l'anglais technique, une vérité trop rarement prise en compte est que le français à son niveau de culture le plus élevé porte une part non négligeable de la qualité spécifique des recherches françaises en sciences humaines et sociales tout particulièrement. La recherche récente a mis en lumière les concepts « intraduisibles ». De même nos interlocuteurs qui habitent d'autres langues sont-ils fondés à travailler et à s'exprimer dans leurs propres langues.

Un rayonnement international à la hauteur des exigences de la mondialisation en cours de la recherche suppose davantage de dispositifs d'aide à la traduction. Sans entraîner de coûts prohibitifs, différentes pistes sont envisageables de manière complémentaire, depuis la mise à disposition réciproque de numéros de revues de même domaine et de même niveau ou les anthologies d'articles de recherche, jus-

qu'à des subventions à des éditeurs étrangers intéressés par des opérations de publication ponctuelles ou par la création d'une collection « française », en passant par la mise sur pied d'un réseau de traducteurs spécialisés.

4.4 COLLOQUES ET REVUES

Le soutien aux colloques et aux revues déborde certes la question de l'ouverture à l'international. Mais l'évoquer dans ce cadre et en fin de rapport en replace l'importance dans ce qui devient au fond la perspective principale : dynamiser les échanges internationaux, accroître la visibilité de la recherche française, l'évaluer par la comparaison et à l'aune, entre autres critères, de son impact extérieur.

Les colloques sont un levier d'insertion dans les réseaux internationaux, lors de l'appel à communications, par les liens durables qui se tissent pendant leur tenue, et par le vecteur de leur publication.

Après les erreurs commises du fait de l'adoption précipitée de comptages peu perti-

nents, une phase de remise à plat du soutien aux revues s'impose d'autant plus qu'un nombre significatif des meilleures sont menacées par le départ à la retraite des personnels CNRS sur lesquels reposent leur animation et leur préparation à l'édition. La contribution de revues.org à la conversion et à la rétroconversion numériques, en parallèle ou en substitution au support papier, est capitale. L'adoption, quand ce n'est pas chose faite, d'un mode de fonctionnement conforme aux standards internationaux jusque dans la composition des comités de rédaction, l'est également pour justifier l'affectation de personnel.

En conclusion d'un rapport qui ne prétend pas à l'exhaustivité ni à la voyance dans un contexte caractérisé précisément par une part d'imprévisibilité supérieure à l'ordinaire, il n'est pas paradoxal de relever que les décideurs et les acteurs de la recherche française en sciences humaines et sociales ont la chance peu commune de disposer avec les structures construites par le CNRS et avec les ressources humaines qu'il a su sélectionner, encadrer et former, d'un organisme irremplaçable pour aborder l'avenir avec optimisme.

